



## Dettes publiques

Rapport de la vérificatrice générale – décembre 2015

Volume IV, Chapitre 2

### Pourquoi est-ce important?

- La dette publique (dette directe et indirecte nette) a atteint 12,7 milliards de dollars au cours de l'exercice 2015.
- La gestion efficace de la dette publique constitue la pierre angulaire de la stabilité financière et de la viabilité de la politique budgétaire.

## Nos constatations

### Conclusions générales :

- Pas de risque immédiat de défaut de paiement de la dette publique du Nouveau-Brunswick.
- La province doit faire preuve de diligence dans la surveillance du niveau de la dette publique et prendre des mesures adaptées pour contrôler le taux de croissance de cette dette.
- La province pourrait, à l'avenir, être aux prises avec un niveau d'endettement plus élevé, compte tenu :
  - la faible croissance économique
  - le potentiel pour des recettes en stagnation ou en diminution
  - le vieillissement de la population.

### Dettes et charges d'intérêt :

- La dette du Nouveau-Brunswick augmente, mais les coûts du service de la dette sont stables.
- L'augmentation des taux d'intérêt de seulement 1 % par rapport aux taux prévus au budget augmenterait les charges d'intérêt de 49 millions de dollars d'ici trois ans.
- La province n'a pas la capacité de supporter un fardeau de la dette aussi élevé que certaines autres provinces.

### Produit intérieur brut (PIB) :

- Le ratio de la dette au PIB du Nouveau-Brunswick a été constamment plus élevé que la moyenne de toutes les provinces depuis l'exercice 2012.
- Ces dernières années au Nouveau-Brunswick, la croissance du PIB réel est constamment inférieure à la moyenne nationale.

### Pratiques de gestion de la dette

#### Le ministère des Finances :

- Adopte une pratique de gestion de la dette non complexe et peu risquée
- Ne possède pas de stratégie globale de gestion de la dette.
- Ne rend pas publics ses objectifs liés à la gestion de la dette